Communauté de Communes
Brenne -Val de Creuse

Madame, Monsieur,

Suite à un préavis de grève déposé par plusieurs enseignants et personnels périscolaires de l'école Ruffec pour le mardi 17 novembre, nous vous informons des modalités d'accueil des enfants pour cette journée.

Pour les enfants dont les enseignant(e)s sont grévistes

La Communauté de Communes Brenne – Val de Creuse mettra en place un service de garderie dans le cadre du droit d'accueil, à l'école maternelle Ville Haute du Blanc (cour du château Naillac) pour les familles ne disposant pas d'une autre solution de garde. Ils seront accueillis de 8h35 à 16h15. La restauration sera assurée.

Pour les enfants dont l'enseignant(e) n'est pas gréviste

Aucun service de garderie périscolaire ne sera assuré, ni le matin ni le soir.
Les enfants présents devront apporter un repas froid, qui sera pris sous la surveillance d'un agent de la Communauté de Communes.

Tous les enfants devront donc être amenés à 9h00 et récupérés à 16h30.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les services de la Communauté de Communes Brenne – Val de Creuse au 02 54 28 33 60.